



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté en septembre 1999.

« De gueules, à un bouclier ailé d'argent, chargé d'une croissette du champ ; au chef d'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de gueules. »

TOPONYMIE :

Nom d'origine chrétienne faisant référence à l'archange Michel. Le déterminant de la Roë fait allusion à l'abbaye de la Roë.

SAINT-MICHEL-DE-LA-ROË

EXPLICATIONS :

Le bouclier et les ailes symbolisent l'archange Michel, base du nom de la commune. Le bouclier permet également de rappeler l'abbaye de la Roë qui avait la forme d'une roue.

Le chef est aux armes du seigneur de la Lande Belisson qui avait le village pour fief. La reprise intégrale du blason d'un seigneur étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Les ornements sont deux branches de chêne d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de gueules afin de représenter les anciens bois de la commune qui portait autrefois le nom de Saint-Michel-des-Bois.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le gueules est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le bouclier ailé, le chef qui n'est pas précisé cousu et les têtes de lion.

Le chef est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit qui compte l'écu dans sa hauteur.

Le terme arraché indique que les têtes présentent sur leur partie basse des déchirures comme des lambeaux et celui de lampassé s'applique à la langue.

Le terme du champ signifie que l'objet en a la même couleur.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Saint-Michel-de-la-Roë a été réalisé en reprenant les armes de la famille de la Lande de Belisson qui étaient les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Saint-Michel-de-la-Roë n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.